

LES « SŒURS » DE LA PRINCESSE DE CLÈVES AU XVIII^E SIÈCLE : EXEMPLE DES HÉROÏNES DE MADAME DE TENCIN

Andrea Tureková

Abstract: This paper aims to provide an analysis of two novels written by Mme de Tencin, *Les Mémoires du comte de Comminge* and *Les Malheurs de l'amour*, insofar as they can be partly considered as a rewriting of the famous Mme de Lafayette's novel *La Princesse de Clèves*. The analysis focuses on three main woman characters: Adélaïde, Eugénie and Pauline who appear as « sisters » of the Princesse de Clèves, each of them being a different version. The paper demonstrates that despite certain similarities, they are not "exact copies" and that Mme de Tencin succeeded in creating complex and original heroines.

Keywords: French novel of the 18th century; women novels in the 18th century; rewritings; Mme de Tencin; *La Princesse de Clèves*.

Résumé : Le présent article est consacré à l'analyse de deux romans de Mme de Tencin, les *Mémoires du comte de Comminge* et *Les Malheurs de l'amour*, dans la mesure où l'on peut les considérer en partie comme des réécritures du célèbre roman de Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*. L'analyse est centrée sur les trois personnages féminins : Adélaïde, Eugénie et Pauline qui apparaissent comme des « sœurs » de la princesse de Clèves, chacune en présentant une version différente. L'auteur montre également que, malgré les ressemblances certaines, il ne s'agit pas de « copies conformes » et que Mme de Tencin a su créer des héroïnes complexes et originales.

Mots clés : roman français au XVIII^e siècle ; romans de femmes au XVIII^e siècle ; réécritures ; Madame de Tencin ; *La Princesse de Clèves*.

Le XVIII^e siècle n'est guère indulgent envers le genre romanesque. Héritier du « grand roman » baroque, il est accusé d'extravagance et d'invraisemblance, tant par les théoriciens dénonçant les dangers d'un genre corrompu que par les romanciers prétendant ne rien avoir en commun avec les chimères auxquelles se plaisaient leurs prédécesseurs. Seule exception : Mme de Lafayette, dont *La Princesse de Clèves* et, un peu paradoxalement, *Zaïde*, vu son caractère assez baroque, sont considérées par la majorité des contemporains comme les modèles de ce « roman nouveau » dont Du Plaisir, en 1683 déjà, donnait la recette dans ses *Sentiments sur les lettres et sur l'histoire*.

Dans les écrits théoriques du XVIII^e siècle, les auteurs s'accordent donc à considérer Mme de Lafayette, malgré les reproches faits au genre frivole, comme une référence. Lenglet-Dufresnoy, dans son *De l'usage des romans* (1734), loue dans *La Princesse de Clèves* « un fort beau principe de mœurs, qui est de faire voir que tout amour, qui attaque le

devoir, ne rend jamais heureux »¹ (1734 : 13-14). Boyer d'Argens, dans son *Discours sur les nouvelles* (1739), malgré quelques réticences exprimées à propos de *Zaïde* et de *La Princesse de Clèves*, reconnaît :

Cependant quelles grâces n'ont point ces deux livres, qu'on peut mettre au nombre des nouvelles, quoi qu'elles ne soient pas qualifiées ainsi dans leurs titres ! Quelle beauté dans le style ! Quelle délicatesse dans le choix des images ! Que d'âme dans les situations où la passion doit agir ! (Boyer D'Argens 1739 : 50-51)

L'abbé Jacquin, en traçant les grandes étapes de l'évolution du genre, place les deux œuvres aux côtés des romans d'un Prévost ou d'un Crébillon :

Ce goût pour les soupirs des héros langoureusement amoureux, se conserva pendant quelque temps ; mais les Segrais, les La Fayette, les M..., les P..., les C... firent bientôt oublier, sinon les noms de leurs maîtres, du moins leurs ennuyeuses productions. *La Zaïde, La Princesse de Clèves, La Paysanne parvenue, Les Mémoires de M. de Meilcour, et Cleveland*, furent reçus avec autant d'avidité que d'éloges. (Jacquin 1755 : 96)

N'oublions pas l'article « Roman » de l'*Encyclopédie* : le chevalier de Jaucourt, après avoir condamné la « puérité » des romans précieux et notamment de ceux de Mlle de Scudéry, continue ainsi :

Madame la comtesse de la Fayette dégoûta le public des fadaïses ridicules dont nous venons de parler. L'on vit dans sa *Zaïde* et dans sa *Princesse de Clèves* des peintures véritables, et des aventures naturelles décrites avec grâce. (Encyclopédie 1751-1765, t. 14 : 342)

Enfin, l'incontournable Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, accorde lui aussi à Mme de Lafayette un rôle prépondérant dans l'évolution du genre :

Sa *Princesse de Clèves* et sa *Zaïde* furent les premiers romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens, et des aventures naturelles décrites avec grâce. Avant elle, on écrivait d'un style ampoulé des choses peu vraisemblables. (Voltaire 2005 : 918)

Or ce ne sont pas seulement les théoriciens de la littérature qui accordent aux romans de Mme de Lafayette une importance exceptionnelle. *La Princesse de Clèves* jouit d'une nombreuse postérité au XVIII^e siècle.² C'est une œuvre phare que les romanciers connaissent et qu'ils prennent pour modèle, pour l'imiter ou s'en distancier : de Prévost qui en renverse les valeurs en soumettant la faiblesse de la vertu à la force de l'amour, en passant par Rousseau qui, en parlant de sa *Nouvelle Héloïse* place « sans crainte sa quatrième partie à côté de *La Princesse de Clèves* » (1973 : 650), jusqu'à Laclos dont Mme de Tourvel est une « version sensible » de l'héroïne de Mme de Lafayette.

Qu'en est-il de Mme de Tencin ?³ Elle est arrivée relativement tard à la littérature : née en 1682, elle n'a publié son premier qu'en 1735. C'est qu'avant, les aventures, elle les vivait au lieu de les imaginer. Cadette de famille, elle fut forcée de prendre le voile, comme c'était la coutume à l'époque. Ce qui était moins habituel, c'était le procès que l'énergique Claudine-Alexandrine avait intenté contre les vœux prononcés sous contrainte ; et elle a réussi à s'en faire relever, malgré le nombre d'années que son procès avait duré. Ses premiers pas l'ont menée à Paris où elle a d'abord fréquenté le salon de sa sœur, Mme de Ferriol, avant d'ouvrir le sien propre. La deuxième période de sa vie fut consacrée aux affaires : économiques, politiques, amoureuses. Certains disent que c'est au moment où

¹ Dans toutes les citations des éditions du XVIII^e siècle, nous moderniserons l'orthographe.

² Sur la réception de *La Princesse de Clèves* au XVIII^e siècle, voir Laugaa (1987).

³ Sur la biographie de la romancière, nous renvoyons notamment à l'ouvrage de Jean Sareil (1969), mais aussi aux préfaces des éditions de ses romans : Trousson (1996) ; Leborgne (2001).

elle ne pouvait plus s'imposer par sa beauté qu'elle a pris la plume. Il est vrai, d'un côté, que Mme de Tencin a décidé de mener une vie plus retirée après une sordide affaire de suicide de l'un de ses amants ruinés qui, en se tuant chez elle, avait en plus laissé une lettre accusant sa maîtresse d'escroquerie : affaire qui a valu à Mme de Tencin un séjour de plusieurs semaines à la Bastille. Il est vrai, de l'autre, qu'elle n'avait jamais été très éloignée du monde des lettrés : parmi les membres les plus fidèles de sa « ménagerie » (cf. Sareil 1969), comme elle avait l'habitude d'appeler le cercle de ses invités, appartenaient des hommes illustres tels que Fontenelle, Marivaux (qui lui devait son siège à l'Académie française), Duclos ou Prévost, sans oublier Montesquieu qu'elle a aidé, en 1748, à faire publier à Paris son célèbre *De l'Esprit des Lois*. Il n'est dès lors pas étonnant qu'en cette exquise compagnie, la célèbre salonnière ait pu prendre du goût à l'écriture.

Mme de Tencin est l'auteur de trois⁴ romans : les *Mémoires du comte de Comminge* (1735), *Le Siège de Calais* (1739) et *Les Malheurs de l'amour* (1747). C'est le premier qui est considéré jusqu'à nos jours comme son chef-d'œuvre⁵ et c'est celui-ci également qui lui a valu, dès le XVIII^e siècle, de nombreux rapprochements avec Mme de Lafayette. L'abbé Desfontaines, par exemple, dans ses *Observations sur les écrits modernes* (1735), en rendant compte des ouvrages parus récemment :

Les *Mémoires du comte de Comminge*, qui paraissent depuis peu, nous ramènent enfin au vrai goût de ces sortes de petits ouvrages. Depuis quelques années nous sommes inondés d'une infinité de romans, et il n'y en a pas un seul, qui rappelle le style pur, délicat et ingénieux sans affectation, de *Zaïde* et de *La Princesse de Clèves*. On peut dire que le *Comte de Comminge* en approche un peu ; je parle précisément de la manière dont il est écrit. (Desfontaines 1735 : 257-258).

La Harpe, en 1799, dans son *Cours de littérature ancienne et moderne*, est beaucoup plus explicite :

La Princesse de Clèves est une autre production de Madame de Lafayette, encore plus aimable et plus touchante. Jamais l'amour, combattu par le devoir, n'a été peint avec plus de délicatesse : il n'a été donné qu'à une autre femme de peindre, un siècle après, avec un succès égal, l'amour luttant contre les obstacles et la vertu. *Le comte de Comminges*, de Madame de Tencin, peut être regardé comme le pendant de *La Princesse de Clèves*. (La Harpe 1829 : 357).

Enfin, une dernière preuve du rapprochement que les critiques faisaient entre les deux romancières est, dès le début du XIX^e siècle, l'édition des Œuvres complètes de Mesdames de La Fayette et de Tencin (1804) par Louis-Simon Auger, critique littéraire et académicien qui, en parlant de « la route nouvelle qu'a ouverte Madame de La Fayette » place Mme de Tencin parmi ses plus célèbres imitatrices (1804 : 359).⁶

Effectivement, les héroïnes de Mme de Tencin apparaissent comme des réécritures de la princesse de Clèves ; nous allons ainsi étudier les principaux liens qui les unissent, tout en montrant que, malgré tous les rapprochements qu'on puisse faire, Mme de Tencin est plus qu'une simple « imitatrice » de son illustre prédécesseur. Nous nous intéresserons

⁴ Un quatrième, *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard II, roi d'Angleterre*, est resté inachevé à la mort de la romancière (1749) qui en avait écrit les deux premiers livres ; des années plus tard, Mme Elie de Beaumont y a ajouté un troisième livre et l'a fait publier en 1776.

⁵ Le succès du roman est attesté, dès sa parution, par un grand nombre d'adaptations et de réécritures. À ce sujet, voir Seth (2002).

⁶ La partie intitulée *Des romans*. Chantal Thomas (1985) attribue ce texte à Mme de Tencin elle-même. Or, même si le texte est écrit au féminin, il est impossible qu'il soit de Mme de Tencin, décédée en 1749 (l'anachronisme semble évident lorsque La Harpe ou Mme de Genlis sont évoqués). Nous supposons donc que cette supercherie est due à l'éditeur et qu'en réalité, c'est Auger lui-même qui est l'auteur du texte.

ici à deux romans, les *Mémoires du comte de Comminge* et *Les Malheurs de l'amour* (*Le Siècle de Calais* étant d'une inspiration plus ouvertement baroque). Pour la clarté de l'exposé, nous nous permettons d'abord d'en rappeler brièvement le contenu.

Les *Mémoires du comte de Comminge* sont racontés par le héros lui-même, comme le titre l'indique déjà. Le comte de Comminge et Adélaïde de Lussan s'aiment, mais une haine familiale les sépare. En apprenant cet amour, le vieux comte de Comminge emprisonne son fils dans une tour de château, jurant de ne l'en faire sortir qu'au moment où Adélaïde sera mariée à un autre. Celle-ci, pour sauver son amant, se sacrifie et épouse le marquis de Bénavidès. Désormais, Adélaïde interdit toute relation entre elle et le comte de Comminge. Or, ce dernier, désireux de voir la femme qu'il aime, s'introduit chez elle sous déguisement et cherche l'occasion de lui parler. Cela va provoquer une catastrophe : le marquis de Bénavidès, surprénant le comte aux genoux d'Adélaïde, tire l'épée contre lui. Obligé de fuir, Comminge se cache dans un couvent voisin, tandis que la jeune femme, soupçonnée par son mari d'une trahison, est séquestrée. Quelques semaines plus tard, le comte reçoit la nouvelle de la mort de Mme de Bénavidès. Il se retire alors dans un monastère pour s'abandonner aux souvenirs douloureux. Un jour, il assiste à la confession publique d'un frère mourant ; il apprend alors que c'est Adélaïde qui parle : son mari jaloux l'ayant fait passer pour morte, elle n'a pu s'échapper qu'après le décès de celui-ci ; le hasard l'a conduite au même monastère, où elle est entrée sous un déguisement pour y vivre aux côtés de l'homme qu'elle aimait ; elle ne s'est pourtant pas fait connaître à son amant, de peur de troubler son repos dont elle croyait qu'il jouissait. Après avoir perdu Adélaïde pour la seconde fois, le comte de Comminge se retire dans un ermitage, pour se consacrer entièrement à sa douleur et à l'écriture de ses mémoires.

Les Malheurs de l'amour sont également racontés à la première personne du singulier. Cette fois-ci, la narratrice est une femme : Pauline, une riche héritière mais d'origine bourgeoise. Elle est éduquée au couvent où elle rencontre Eugénie, religieuse qui va l'« éclairer » dans les moments importants de sa vie car elle lui sert de seconde mère. En effet, le père de Pauline est trop faible et sa mère est une snobe qui prétend s'introduire dans la société aristocratique grâce à son argent. Revenant à la maison paternelle, Pauline doit faire face à une foule de prétendants parmi lesquels M. de Barbasan, dont elle tombe amoureuse. Barbasan est noble mais sans ressources : le mariage n'est donc pas possible. Après la mort soudaine de son père, Pauline retourne au couvent où elle veut attendre l'âge pour pouvoir épouser Barbasan. Or celui-ci, suite à un duel, est emprisonné et doit s'enfuir du pays, accompagné de la fille de son geôlier. Pauline apprend quelques mois plus tard qu'ils sont mariés ; par désespoir et sur le conseil d'Eugénie, elle épouse l'honnête président d'Hacqueville. Elle n'apprend que trop tard l'innocence de Barbasan, son mari meurt de chagrin, et Barbasan meurt aussi, en sauvant Pauline lors d'une tentative d'enlèvement. Pauline se retire alors définitivement au couvent où elle décide de passer le reste de sa vie. L'histoire d'Eugénie, rapportée par Pauline à l'intérieur de son récit, est construite sur le même schéma : amoureuse de M. de La Valette, elle apprend qu'il est fiancé avec une autre femme ; par vengeance, elle contracte un mariage secret avec M. de Blanchefort qui la quitte, enceinte, quelques mois plus tard. Après la mort précoce de son enfant, Eugénie décide de prendre le voile. Elle apprend que les accusations contre La Valette étaient fausses, mais il est trop tard ; après une dernière conversation, elle prononce définitivement ses vœux.

De prime abord, il est clair que, par leur forme narrative, ces deux romans appartiennent incontestablement au XVIII^e siècle. En choisissant la forme du roman-mémoires, Mme de Tencin choisit la voie de ses contemporains cherchant, par ce moyen, à prouver l'authenticité c'est-à-dire le « non-romanesque » de leurs récits. Ce qui rattache, en second lieu, les romans de Mme de Tencin au XVIII^e siècle, c'est leur structure qui copie celles des deux chefs-d'œuvre de Prévost et de Marivaux. En effet, la date de la publication des *Mémoires du comte de Comminge* (1735) correspond à celle de *l'Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut* (1731) ; aussi la narration pathétique de Comminge rappelle-t-elle étrangement la confession douloureuse de Des Grieux et on ne voit l'héroïne qu'à travers le prisme du regard de l'amant accablé par son malheur. *Les Malheurs de l'amour*, en revanche, sont fortement influencés par *La Vie de Marianne* dont la publication s'étend de 1734 à 1742 ; le rapprochement semble évident entre Pauline et Eugénie d'un côté, entre Marianne et Tervire de l'autre.⁷

Il n'en reste pas moins que les deux romans de Mme de Tencin mettent en scène le triangle amoureux tout à fait « clévien ». Toutes les trois héroïnes ont le destin qui rappelle celui de la princesse Clèves : chacune fait un mariage de raison malheureux, obligée de renoncer à l'homme qu'elle aime ; comme le prince de Clèves, les maris disparaissent et les jeunes femmes renoncent une seconde fois à l'amour, pour s'enfermer au couvent. En reprenant le titre de l'ouvrage d'Annie Rivara, *Les sœurs de Marianne* (1991), nous parlerons donc des « sœurs » de la princesse de Clèves. Or chacune de ces « sœurs » représente une variation différente de son modèle : nous appellerons ainsi Adélaïde la « sœur sensible », Eugénie la « sœur pervertie » et Pauline la « sœur naïve ».

Des trois héroïnes évoquées, c'est Adélaïde de Lussan qui se rapproche le plus, par son comportement, de la princesse de Clèves. C'est elle qui incarne la lutte, chère aux auteurs classiques, entre l'héroïsme vertueux et le désir amoureux. Célibataire, elle déclare ne jamais aller à l'encontre de son devoir filial ; elle l'exprime clairement dès le début, en répondant aux déclarations du comte de Comminge :

[...] je vous ai laissé voir mes sentiments, je veux bien que vous les connaissiez, mais souvenez-vous que je saurai quand il le faudra les sacrifier à mon devoir. (Tencin 1996 : 27)

Mariée, elle veut à tout prix rester fidèle à son devoir conjugal ; après la fatale rencontre entre son mari et Comminge, elle refuse de se sauver :

Je ne sais si M. de Bénavidès en veut à mes jours [...] je sais seulement que mon devoir m'oblige à ne pas l'abandonner et je le remplirai quoi qu'il m'en puisse coûter. (Tencin 1996 : 48)

En effet, l'austère vertu d'Adélaïde exige qu'après avoir épousé M. de Bénavidès, elle lutte de toutes ses forces contre une inclination devenue « criminelle » ; c'est pourquoi elle bannit l'homme qu'elle aime de sa vie, en lui interdisant de chercher à la voir ou à lui parler. Incapable d'aimer son mari, elle veut au moins mériter, par sa conduite irréprochable, son estime et sa confiance. Après le duel entre Comminge et Bénavidès, Adélaïde confie l'histoire de son amour malheureux à dom Gabriel, frère cadet de son époux ; c'est alors qu'elle prononce la phrase qui semblerait directement reprise de la bouche de la princesse de Clèves :

[...] vous avez dû voir que si je n'ai pas été maîtresse de mes sentiments, je l'ai du moins été de ma conduite et que je n'ai fait aucune démarche que le plus rigoureux devoir puisse condamner. (Tencin 1996 : 49)

⁷ Sur ce rapprochement, voir notamment Gevrey (1996).

Dans *La Princesse de Clèves*, cependant, ce n'est pas le devoir mais le repos qui constitue l'obstacle « insurmontable » (Lafayette 1997 : 413) : le devoir est lié aux considérations extérieures, sociales, alors que le repos est une exigence purement intérieure, personnelle. Adélaïde, elle, n'évoque que deux fois l'idée de repos : d'abord, dans sa lettre d'adieu où elle annonce au comte son prochain mariage, ce qui lui « coûtera peut-être la vie et sûrement tout [son] repos » (Tencin 1996 : 34) ; ensuite, lors de sa confession publique au couvent, expliquant qu'elle ne s'était pas fait connaître à son amant par « crainte de troubler le repos de celui qui [lui] avait fait perdre le [sien] » (Tencin 1996 : 54). C'est ici qu'apparaît la différence fondamentale entre l'héroïne de Mme de Tencin et celle de Mme de Lafayette : la princesse de Clèves renonce à l'amour pour le duc de Nemours afin d'assurer son repos à elle, de sauver l'intégrité de son « moi » ; Adélaïde de Lussan sacrifie non seulement son propre repos par amour pour le comte de Comminge (en épousant le marquis de Bénavidès), mais aussi, par respect du repos de ce dernier, elle étouffe plus tard les élans de son cœur (en cachant son identité au couvent de la Trappe). En effet, même si le malheur des deux amants vient d'une sorte de « décalage » entre leurs actions, les unes guidées par l'amour et les autres par le devoir, le fond en reste le même : la sensibilité d'un cœur tendre.

Dans *Les Malheurs de l'amour*, c'est Eugénie surtout dont le comportement révèle certains accents cléviens. Or, si Adélaïde représentait une version sensible et généreuse de la princesse de Clèves, Eugénie en incarne une image quelque peu pervertie. Eugénie a une haute idée d'elle-même, fondée sur une grande estime de soi. On lui trouve des réactions pareilles à celles de Mme de Clèves : lorsqu'elle apprend la nouvelle du prochain mariage de La Valette avec Mlle de Magnelais, son amour-propre en est fort blessé. La scène fait évidemment penser au fameux épisode de la lettre perdue :

Quel coup pour Mademoiselle d'Essei ! Il ne pouvait être plus sensible. Un homme à qui elle avait eu la faiblesse de laisser voir son inclination, en aimait une autre, et n'avait cherché qu'à la tromper. Toutes les réflexions les plus affligeantes et les plus humiliantes se présentèrent à elle dans ce moment. » (Tencin 2001 : 94)

Par dépit, Eugénie refuse de chercher plus loin et, pour se venger de la trahison dont elle croit être victime, elle épouse M. de Blanchefort, tout en acceptant que leur mariage reste secret puisqu'elle n'est pas de haute naissance ; son souci de la gloire la mène ainsi au déshonneur de se voir abandonnée, enceinte, par son « mari » à qui l'occasion d'un grand parti s'offre quelques mois plus tard. Après la mort de Blanchefort, La Valette revient à elle lui expliquer que les calomnies qui couraient à son propos étaient fausses : or il est trop tard pour Mlle de Joyeuse (qui entre-temps a appris son illustre descendance). La dernière conversation entre elle et l'homme qu'elle a toujours aimé n'est pas sans rappeler la scène entre Mme de Clèves et M. de Nemours. Comme la princesse, Eugénie avoue l'amour qu'elle avait toujours eu pour lui ; comme la princesse, Eugénie évoque son « repos » et refuse la main de La Valette :

Quand ma funeste aventure serait ignorée de toute la terre, quand j'aurais une certitude entière que vous l'ignorerez toujours, il me suffirait de le savoir, il me suffirait de la nécessité où je serais de vous cacher quelque chose pour empoisonner le repos de ma vie. (Tencin 2001 : 120)

L'exigence du repos est liée chez Eugénie au fait que son honneur souillé l'oblige à quitter le monde et ne lui permet plus de se croire digne de l'amour d'un homme qu'elle avait injustement soupçonné et trahi. Il n'en reste pas moins que cette attitude corné-

lienne est immédiatement remise en question par la prière que fait Eugénie à La Valette de se souvenir quelquefois d'elle :

Adieu, monsieur, je vais faire des vœux au ciel pour votre bonheur ; souvenez-vous quelquefois à quoi j'eusse borné le mien. (Tencin 2001 : 121)

Nous pouvons y trouver quelque rapprochement avec le côté « égocentrique » ou « narcissique » que certains critiques avaient reproché à la princesse Clèves⁸, qui se serait occupée uniquement de son repos à elle sans aucune considération pour M. de Nemours, et dont le refus serait guidé par le seul désir de rester inoubliable dans l'esprit du duc. Mais si, dans le roman de Mme de Lafayette, l'héroïne se retire définitivement au couvent et le héros voit petit à petit son amour s'affaiblir, dans le roman de Mme de Tencin, la séparation des amants n'a finalement rien de définitif. Voici la fin de l'histoire d'Eugénie et de La Valette :

Le commerce qui s'établit dès lors entre eux leur a fait goûter à l'un et à l'autre les charmes de la plus tendre et de la plus solide amitié. Eugénie a voulu en vain le déterminer à se marier ; il lui a toujours répondu qu'il voulait se garder tout entier pour l'amitié. (Tencin 2001 : 122)

Triomphe donc d'une vertu à laquelle on chercherait en vain la grandeur d'une princesse de Clèves. Une vertu troublante en plus car Eugénie, tout en avouant ouvertement à Pauline que sa raison l'a mal servie, pousse sa jeune amie dans le même malheur en l'incitant à épouser le président d'Hacqueville pour une simple raison de l'estime (comme elle a fait avec Blanchefort) et ne l'aide pas à chercher à éclaircir le malentendu avec Barbasan (alors que ses propres malheurs viennent du fait qu'elle a renoncé à La Valette sans chercher la vérité). Patricia Louette condamne sévèrement le personnage, en parlant du « triomphe d'un narcissisme agressif, voire sadique, dont Pauline fera aussi les frais (à travers les conseils reçus) » (1999 : 136).

Si Eugénie incarne l'image pervertie de la vertu cléviennne, Pauline, plus sincère et plus naïve, a droit à un regard indulgent quoique légèrement amusé de la romancière. Pauline est sur plusieurs points différente des deux autres héroïnes de Mme de Tencin. Elle est la seule, par exemple, à jouir de l'amour paternel et à en recevoir les conseils. Nous connaissons le rôle essentiel qu'a joué Mme de Chartres dans la vie et dans les décisions de sa fille, la future princesse de Clèves. Dans les romans de Mme de Tencin, les mères sont dépeintes sous un jour négatif. La mère d'Adélaïde de Lussan est un personnage inconsistant qui n'aide en rien sa fille ; en revanche, c'est la mère du comte de Comminge qui détermine la jeune femme à se sacrifier et à prendre un mari afin de faire libérer son amant. Eugénie est orpheline qui trouve une conseillère et seconde mère auprès de Mme de Paraquet, rôle qu'elle va elle-même jouer plus tard auprès de Pauline ; or, c'est Mme de Paraquet qui l'encourage à se venger du prétendu outrage de La Valette et à contracter un mariage clandestin avec M. de Blanchefort. La mère de Pauline, enfin, est présentée comme un personnage superficiel et ridicule dans son désir de pénétrer dans les hautes sphères de l'aristocratie. Ce n'est donc pas une mère, mais un père qu'on peut rapprocher de Mme de Chartres ; et la dernière conversation entre Pauline et son père mourant fait écho à celle entre Mme de Clèves sa mère :

[...] ma chère Pauline, ne prenez, s'il vous est possible, un mari que du consentement de votre raison : défiez-vous de votre cœur ; ou, si vous l'écoutez, promettez-moi du moins de mettre à l'épreuve celui qu'il nommera [...] (Tencin 2001 : 61)

⁸ Notamment Sarlet (1964) ou Vigée (1960).

Pauline est également la seule héroïne dont le mari, par la bonté de son caractère, peut être réellement rapproché du prince de Clèves (M. de Bénavidès étant un homme brutal et emporté, et M. de Blanchefort un lâche qui se laisse séduire par son ambition). Or Pauline refuse de passer la nuit de noces avec son mari, croyant donner par là une preuve d'amour à Barbasan. Plus tard, elle tient secret le « commerce » entre elle et son mari :

Ce mystère, qui laissait toujours à M. d'Hacqueville quelque chose à désirer, soutenait la vivacité de sa passion. (Tencin 2001 : 126).

On sent le clin d'œil amusé de Mme de Tencin qui transpose ainsi l'affirmation de la princesse de Clèves que seule une passion non partagée a entretenu l'amour de son mari et qu'elle ne disposerait pas de ce même moyen pour garder celui de M. de Nemours.

C'est dans l'histoire de Pauline, enfin, que nous trouvons une sorte de scène de l'aveu. Pauline apprend, par la bouche d'Hippolyte, la fille du geôlier, comment elle a séduit Barbasan et répandu la fausse rumeur sur leur mariage. Mourante, Hippolyte confie l'enfant de Barbasan, le fruit de cette unique nuit, à Pauline, qui s'en occupe secrètement. Son mari, toutefois, remarquant le changement dans la conduite de Pauline, en conçoit les soupçons. Croyant Pauline être la mère de l'enfant, il se laisse dépérir de chagrin, tout comme le prince de Clèves. La jeune femme, face à ses reproches, tient à se justifier et avoue directement son ancien amour :

[...] j'ai eu de l'inclination, même de la tendresse pour un homme que j'en ai cru digne ; mais si je me suis souvenue de lui depuis que mon devoir m'a fait une loi de l'oublier, j'en étais punie et vous en étiez vengé par les reproches que je m'en faisais [...] (Tencin 2001 : 140)

À la différence du prince de Clèves, M. d'Hacqueville fait confiance à sa femme et meurt persuadé de son innocence. Par un curieux renversement, cependant, c'est cette expérience de la jalousie (et l'on connaît les conséquences que l'expérience de la jalousie a eu sur le refus définitif de l'héroïne de Mme de Lafayette) qui mène le mari de Pauline au refus de vivre, signe d'une exceptionnelle générosité de l'âme :

[...] je vous ai soupçonnée. Que sais-je si je ne vous soupçonnerais-je pas encore ? [...] Toujours en proie à mon amour et à la jalousie, je finirais peut-être par ce que je crains le plus, par être votre tyran. (Tencin 2001 : 142)

Pauline, rongée par les remords, s'accusant d'être la cause de la mort de M. d'Hacqueville, renonce au monde pour toujours. Il est vrai toutefois que Mme de Tencin met une différence fondamentale entre son héroïne et la princesse de Clèves : Pauline n'a pas eu à choisir entre l'amour et le repos car Barbasan meurt en lui sauvant la vie lors d'une attaque de bandits. En effet, on n'est pas sûr, si son amant vivait, qu'elle eût fait le même choix que son illustre aïeule.

Les *Mémoires du comte de Comminge* semblent comme une véritable tentative de réécrire *La Princesse de Clèves* ; mais Mme de Tencin n'est plus capable de peindre cette lutte hautement héroïque entre l'amour et la vertu qui ne peut reposer que sur une conception essentiellement antagoniste de ces deux termes. Pour Adélaïde, l'amour ne s'oppose plus fondamentalement à la vertu ; son sacrifice provient d'un héroïsme fondé sur la générosité d'un cœur tendre. En revanche, Pauline et surtout Eugénie se laissent guider par un sentiment de dépit et de vengeance. *Les Malheurs de l'amour* apparaissent ainsi comme une œuvre beaucoup plus pessimiste et nous dirions, avec Eric Leborgne, que « tout porte à croire que Claudine de Tencin a voulu donner [...] une version critique de

La Princesse de Clèves, destinée à conjurer le modèle 'héroïque' de la grande passion » (in Tencin 2001 : 19).

Chacune des héroïnes porte un trait différent de la princesse de Clèves : Adélaïde est strictement attachée à son devoir auquel elle sacrifie son bonheur ; Eugénie incarne le côté sombre d'une vertu trop présomptueuse ; Pauline devient victime d'une croyance aveuglée en la raison de quelqu'un d'autre. Mais Mme de Tencin donne à ses héroïnes une dimension supplémentaire, puisée peut-être dans sa propre expérience de femme vivant dans un monde des hommes. Patricia Louette (1999) parle de l'inconsistance des personnages masculins chez Mme de Tencin ; et ceci n'est pas sans raison. En effet, chacune des trois jeunes femmes doit faire face à une faiblesse, à une défaillance de son amant : Comminge n'écoute que son propre cœur et trahit l'interdit de sa bien-aimée ; La Valette est trop absorbé par les politesses mondaines pour dissiper le malentendu sur son prétendu mariage ; Barbasan cède à la tentation du « moment », pour parler le langage de Crébillon. Mme de Tencin crée ainsi des héroïnes qui sont psychologiquement complexes et intéressantes, qui sont confrontées non seulement à leur for intérieur – comme c'est le cas de la princesse de Clèves – mais aussi aux injustices sociales et préjugés nobiliaires. Ainsi, Mme de Tencin est certes une héritière et continutrice de Mme de Lafayette ; mais elle est surtout une femme de son siècle qui ne peut plus accepter la vision janséniste du cœur humain.

Bibliographie

- AUGER, Louis-Simon (1804) (éd.), *Cœuvres complètes de Mesdames de La Fayette et de Tencin. Tome cinquième*, Paris : L'Imprimerie de Fain Jeune et Compagnie [en ligne]. Disponible sur : <http://archive.org/details/oeuvrescompl05lafa> [consulté le 13/12/2012].
- DESFONTAINES, Pierre-François Guyot (1735), *Observations sur les écrits modernes. Tome troisième*, Paris : Chez Chaubert [en ligne]. Disponible sur : http://books.google.fr/books?id=pDbTbayWfm4C&printsec=frontcover&hl=fr&source=gb_s_gsu_mmary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false [consulté le 30/01/2013].
- DU PLAISIR (1683), *Sentiments sur les lettres et sur l'histoire, avec des scrupules sur le style*, Paris : Chez Blageart [en ligne]. Disponible sur : http://books.google.sk/books/about/Sentiments_sur_les_l lettres_et_sur_l_hist.html?id=thPSXuDmjWkC&redir_esc=y [consulté le 28/01/2013].
- Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1765), *Tome quatorzième*, Neufchâtel : Chez Samuel Faulche [en ligne]. Disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50546p.r=encyclop%C3%A9die+tome+quatorzi%C3%A8me.langFR> [consulté le 28/01/2013].
- GEVREY, Françoise (1996), « Madame de Tencin et *La Vie de Marianne* », in : GOUBIER-ROBERT, Geneviève (éd.), *Marivaux et les Lumières [1. L'éthique d'un romancier]*, actes du colloque international, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, 59-70.
- JACQUIN, Armand-Pierre (1755), *Entretiens sur les romans, ouvrage moral et critique*, Paris : Chez Duchesne [en ligne]. Disponible sur : http://books.google.sk/books/about/Entretiens_sur_les_romans_ouvrage_moral.html?id=nFF_FIHtWlcC&redir_esc=y [consulté le 28/01/2013].

- LA HARPE, Jean-François de (1829), *Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne. Tome septième*, Paris : Emler frères [en ligne]. Disponible sur : <http://archive.org/details/lyceoucoursdel07laha> [consulté le 30/01/2013].
- LAFAYETTE, Madame de (1997), *La Princesse de Clèves*, in : NIDERST, Alain (éd.), *Romans et Nouvelles*, Paris : Dunod, 253–416.
- LAUGAA, Maurice (1987), « Réception des romans et nouvelles de Mme de Lafayette au dix-huitième siècle. (En France) (1700–1789) », *Ceuvres et critiques*, n°XII/1, 121–132.
- LENGLET-DUFRESNOY, Nicolas (1734), *De l'usage des romans*, Amsterdam : Chez la Veuve de Poilras [en ligne]. Disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1115745.r=.langFR> [consulté le 28/01/2013].
- LOUETTE, Patricia (1999), « Quelques aspects de la singularité féminine chez Mme de Tencin : les coulisses de la vertu », in : JONES DAY, Shirley (éd.), *Writers and Heroines. Essays on Women in French literature*, Bern – Berlin – Frankfurt/M. – New York – Paris – Wien : Peter Lang, 131–146.
- RIVARA, Annie (1991), *Les Sœurs de Marianne : suites, imitations, variations (1731–1761)*, Oxford : The Voltaire Foundation, coll. Studies on Voltaire and the Eighteenth Century (vol. 285).
- SAREIL, Jean (1969), *Les Tencin. Histoire d'une famille au dix-huitième siècle d'après de nombreux documents inédits*, Genève : Droz [en ligne]. Disponible sur : <http://books.google.fr/books?id=NaA3eTAyKIQC&printsec=frontcover&hl=sk#v=onepage&q&f=false> [consulté le 13/12/2012].
- SARLET, Claudette (1964), « Les jaloux et la jalousie dans l'œuvre romanesque de Madame de Lafayette », *Revue des Sciences Humaines*, 279–309.
- SETH, Catriona (2002), « Le comte de Comminge(s). (Ré)écritures », in : COOK, Malcolm – PLAGNOL-DIÉVAL, Marie-Emmanuelle (éds.), *Réécritures 1700–1820*, Oxford ; Bern ; Berlin ; Bruxelles ; Frankfurt/M. ; New York ; Wien : Peter Lang, 169–186.
- TENCIN, Madame de (1996), *Les Mémoires du comte de Comminges*, in : TROUSSON, Raymond (éd.), *Romans de femmes du XVIII^e siècle*, Paris : Robert Laffont, 3–56.
- TENCIN, Madame de (2001), *Les Malheurs de l'amour* (édition d'Éric Leborgne), Paris : Desjonquères.
- THOMAS, Chantal (1985), « Les rigueurs de l'amour. Étude sur Mme de Tencin et Stendhal », *L'Infini*, n°12, 77–89.
- VIGÉE, Claude (1960), « *La Princesse de Clèves* et la tradition du refus », *Critique*, n°159–160, 723–754.
- VOLTAIRE, François-Marie Arouet (2005), *Le Siècle de Louis XIV*, Paris : Librairie Générale Française.

Andrea Tureková
Univerzita Komenského v Bratislave
Pedagogická fakulta
Ústav filologických štúdií
Katedra románskych jazykov a literatúr
Račianska 59, 813 34 Bratislava
Slovaquie
turekova@fedu.uniba.sk